TRAME DE DOSSIER DE CANDIDATURE
AU PROGRAMME « AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE »

Nom du territoire : PETR DU BRIANCONNAIS DES ECRINS DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Nature juridique du porteur de la demande d'appui : PETR

CRTE concerné(s) (préciser si plusieurs CRTE inclus) : PETR DU BRIANCONNAIS DES ECRINS DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

« Espace valléen » alpin concerné(s) : BRIANCONNAIS / PAYS DES ECRINS / GUILESTROIS-QUEYRAS

Contact pour le suivi du dossier (nom, fonction, mel et tel.) : DAPHNE KHALIFA DIRECTRICE d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr 06 01 49 70 91

- **Annexer une lettre d'intention du territoire de montagne** en appui de ce dossier, formalisant l'engagement des élus à élaborer, réorienter ou conforter la stratégie touristique vers un tourisme toutes saisons, cohérent avec les objectifs de transition écologique et intégrant les orientations du Plan Avenir Montagnes.

Résumé de l'expression de besoin en appui :

Afin d'animer la dynamique Avenir Montagne Ingénierie, le PETR souhaite engager un.e chef.fe de projet afin de mettre en place des actions en lien avec la stratégie retenue mais également afin de fédérer et de mettre en réseau des projets à l'échelle du territoire.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme durable est "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil". Le tourisme durable est un secteur en forte croissance : d'après l'association ATR (Agir pour un tourisme responsable), il progresse en moyenne de 20 % par an en France.

Afin d'établir une stratégie de tourisme durable profitant au territoire et répondant au plan montagne, la question qui s'est posée a été la suivante :

Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?

Présentation synthétique des enjeux stratégiques du territoire, avec un focus notamment sur ses activités touristiques et la problématique environnementale :

Partant d'un diagnostic partagé et des enjeux de développement local, réalisé en 2014 et 2015 lors de la mise en place du projet de territoire et de notre candidature LEADER, il a été mis en exergue que le

territoire a des atouts majeurs prisés et reconnus, qu'il est une destination touristique été comme hiver, que c'est un territoire actif et attractif, un territoire sportif et qu'il est acculturé aux valeurs de développement durable fondées et partagées.

Mais ce territoire a des menaces à prendre en compte telles que des saisons touristiques de plus en plus courtes et concentrées avec un regain touristique pour de nouveaux touristes recherchant la fraicheur des montagnes.

Courant 2021, un travail d'actualisation du projet de territoire a permis de travailler plus précisément aux diagnostics liés aux thématiques du plan montagne tel que le tourisme, le sport, la ressource forestière locale… il en ressort pour toutes les thématiques qu'il est nécessaire d'agir ensemble pour garder l'attrait du territoire de manière structurée et raisonnée en préservant nos richesses écologiques, culturelles, patrimoniales … Autrement dit, valoriser notre atout touristique exceptionnel tout en gardant en tête les principes du développement durable.

Le programme LEADER et le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), portés par le PETR, appuient également cette réflexion en proposant déjà des axes de travail complémentaires à la stratégie que le PETR souhaite développer à travers son plan avenir montagne

- ✓ *Nos enjeux*

Le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du territoire du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras un territoire attractif, plébiscité, un territoire choisi par ses habitants mais également par de plus en plus de touristique.

Le tourisme, hivernal et estival, demeure le principal moteur de l'économie du territoire et le positionne comme la "locomotive" économique du département des Hautes-Alpes.
Avec un nouveau regain pour les territoires de montagne, il est donc important de travailler à une alternative aux pratiques touristiques traditionnelles de masse, et regrouper les différentes formes de tourisme qui mettent en valeur les ressources naturelles, culturelles, sociales du territoire à l'attention des touristes, accueillis de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils génèrent sur les espaces naturels tout en profitant des retombées positives pour la population locale et le territoire au sens large.

Les enjeux stratégiques sont donc multiples. Ils s'inscrivent soit directement dans la stratégie proposée pour le Plan Avenir Montagne, soit dans d'autres programmes portés par le PETR, tel que le CRTE, tout en étant en cohérence et complémentarité avec les espaces vallées portés par les EPCI du territoire.

Enjeux identifiés sur le territoire (liste non exhaustive)	**Principal programme identifié pour y répondre (si plusieurs, les actions identifiées sont complémentaires) ***
Reconnaitre notre spécificité montagne	Tous les programmes
Diversifier en maintenant et en faisant progresser le réseau de tourisme scientifique et en développant les sciences participatives	Plan Avenir Montagne
Valoriser le patrimoine naturel dans son intégralité, notamment son ciel	Plan Avenir Montagne

Développer l'image du territoire par son patrimoine naturel et notamment le Mélézin	Plan Avenir Montagne
Faciliter la découverte et l'appropriation du territoire par les plus jeunes : rendre les habitants acteurs et avertis	Plan Avenir Montagne
Gérer les flux touristiques pour un tourisme raisonné et profitable à tout le territoire	Espaces valléens
Mobilité et éco-mobilité dans les territoires de montagne et sites touristiques	Espaces valléens
Développer des activités de pleine nature 4 saisons	Espaces valléens
Accès, gestion et mise en valeur des sites emblématiques	Espaces valléens
Concilier les usages entre attractivité, développement du territoire & préservation du patrimoine naturel et vivant sur le territoire	Espaces valléens
Diversifier l'offre touristique et travailler à l'éco-tourisme	Espaces valléens
Être en lien avec nos stations de ski pour travailler avec elles à la sobriété et la transition	CRTE
Accompagner les acteurs du tourisme et les hébergeurs notamment vers des actions de rénovation énergétique (luttant notamment contre les lits froids et pour la transition énergétique)	CRTE

**Certains programmes peuvent répondre à certains enjeux pour lesquels ils ne sont pas identifiés ici. Seul le programme considéré comme principal sur l'enjeu est noté.*

Les maîtres mots de la stratégie du Plan Avenir Montagne proposé par le PETR sont donc :

Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience

Les éléments clés de la stratégie de développement touristique durable :

Pour répondre à ces enjeux, une stratégie a été déclinée en trois orientations stratégiques, chacune scindées en axes de travail répondant à des actions pré-identifiées répondant aux contexte local et problématiques identifiées.

✓ *Nos orientations stratégiques*

0. Une animation transversale au service du plan avenir montagne
1. Une destination touristique lisible, accessible et différenciée
2. Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : Le Mélézin

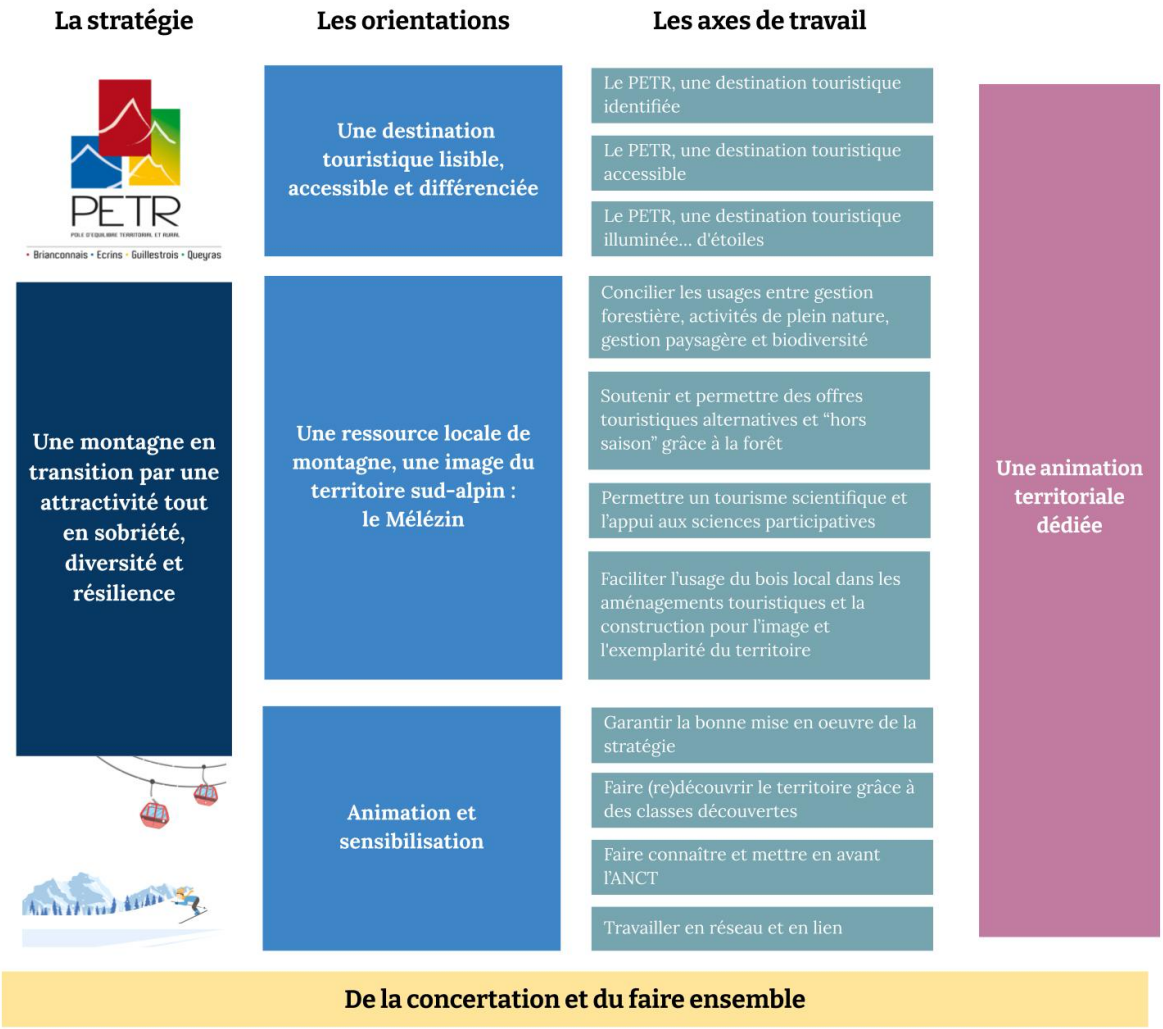

✓ *Nos axes de travail*

L'orientation *0. Une animation transversale au service du plan avenir montagne* est scindée en 4 axes de travail.

Les orientations	Les axes de travail	Les actions pré-identifiées
PETR POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL • Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras	Garantir la bonne mise en oeuvre de la stratégie	Mettre en oeuvre, suivre et évaluer la stratégie et les actions Mettre en place les groupes de travail thématiques nécessaires
Animation et sensibilisation	Faire (re)découvrir le territoire grâce à des classes découvertes	Accompagner les écoles du territoire, de la maternelle au lycée, vers la découverte du patrimoine local. Faciliter la venue de « classes découvertes de la forêt de montagne », en travaillant avec les acteurs locaux. Travailler à l'émergence de classes vertes « ciel étoilé »
	Faire connaître et mettre en avant l'ANCT	Rester en veille et transmettre les appels à projets dans le cadre du Plan Avenir Montagne Faciliter l'accès aux outils de l'ANCT
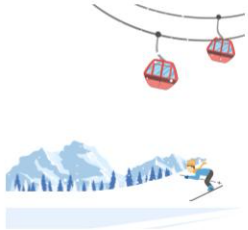	Travailler en réseau et en lien	Participer au réseau des territoires lauréats du Plan Avenir Montagne Travailler en transversalité avec les autres contractualisation et programmes portés par le PETR et les Espaces Valléens portés par les EPCI

L'orientation *1. Une destination touristique lisible, accessible et différenciée* regroupe 3 axes de travail.

Les orientations	Les axes de travail	Les actions pré-identifiées
Une destination touristique lisible, accessible et différenciée	Le PETR, une destination touristique identifiée	Affirmer le territoire du PETR comme destination touristique, en élaborant par exemple en lien avec l'ANPP un Guide du Routard territorial (focus tourisme durable, tourisme scientifique…).
	Le PETR, une destination touristique accessible	Sensibiliser les touristes aux bonnes pratiques en montagne
		Communiquer sur des modes de déplacements doux et actifs
		Identifier et construire avec les EPCI et les OT des parcours découverte alternatifs aux sites majeurs pour éviter les sur-fréquentations
	Le PETR, une destination touristique illuminée… d'étoiles	Accompagner l'extinction de l'éclairage public sur le territoire
		Mobiliser les professionnels pour l'extinction des locaux
		Sensibiliser et former des accompagnateurs en montagne pour des sorties nocturnes
		Développer le concept "300 jours de soleil par an, 300 nuits étoilées par an"

Enfin, l'orientation *2. Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : le Mélézin* est réparti en 4 axes de travail.

Les orientations	Les axes de travail	Les actions pré-identifiées
Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : le Mélézin	Concilier les usages entre gestion forestière, activités de plein nature, gestion paysagère et biodiversité	Organiser des temps d'échanges et de communication autour de la multifonctionnalité des forêts. Animer le schéma de desserte forestière
	Soutenir et permettre des offres touristiques alternatives et "hors saison" grâce à la forêt	Accompagner des projets novateurs tels que la sylvothérapie.
	Permettre un tourisme scientifique et l'appui aux sciences participatives	Faire émerger et suivre les projets de sciences participatives forestières sur le territoire
	Faciliter l'usage du bois local dans les aménagements touristiques et la construction pour l'image et l'exemplarité du territoire	Animer et mobiliser la filière bois locale pour identifier les freins et leviers concernant l'utilisation du bois local Sensibiliser les collectivités locales et acteurs touristiques pour favoriser les projets en bois local Identifier et communiquer sur les labels existants pour favoriser le bois local Appuyer et suivre les projets

Le(s) type(s) d'accompagnement souhaité(s), en référence à l'offre initiale du programme telle qu'exposée dans la plaquette de présentation (un ou plusieurs thèmes possible) :

- ☐ DIAGNOSTICS APPROFONDIS ET ACCOMPAGNEMENTS AUX TRANSITIONS
- ☐ FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
- ☐ RÉNOVATION ET TRANSFORMATION DU PARC D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIR
- ☐ **DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES DU PREMIER OU DU DERNIER KILOMÈTRE**
- ☐ DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION TOURISTIQUE DES COMMUNES THERMALES
- ☐ DIVERSIFICATION AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'AGRO-TOURISME
- ☐ **VALORISATION DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE EN APPUI AU TOURISME**
- ☐ DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE SPORTIVE PLEINE NATURE DIVERSIFIÉE
- ☐ SÉCURISATION DES ACTIVITÉS EN MONTAGNE, APPUI JURIDIQUE ET CONFLITS D'USAGE
- ☐ **APPUI AUX SÉJOURS DE DÉCOUVERTE EN MONTAGNE**
- ☐ AUTRES : précisez **CIEL ETOILE**

L'explication de la cohérence du périmètre proposé, en lien notamment avec les CRTE et les espaces valléens existants, et leur articulation

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est un syndicat mixte fermé qui regroupe les établissements publics de coopération intercommunale du Briançonnais, du Pays des Écrins et du Guillestrois Queyras ; ces établissements sont regroupés depuis 2004 de façon volontaire afin de constituer un territoire de projet.

Par l'intermédiaire de ses chargés de mission, le PETR joue un rôle nouveau d'impulsion, d'animation, d'ingénierie et de coordination des projets menés sur le territoire afin de favoriser la démarche de projet, essentielle à l'émergence d'opérations innovantes et transversales.
Il permet également d'assurer la liaison entre les élus des Communautés de communes du territoire et les acteurs locaux, ainsi que d'être le relais auprès des partenaires financiers que sont l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Département des Hautes-Alpes. A cet égard, il coordonne les relations et interventions au sein du territoire des collectivités publiques et suit les actions et les projets mis en œuvre dans leurs domaines de compétences.

Le PETR est un périmètre cohérent et fédérateur, qui a fait ses preuves d'animation territoriale et est reconnu pour son action en faveur des transition écologique et énergétique. Pour répondre à la volonté politique locale, le PETR se doit d'être le point de convergence des politiques publiques en matière d'ENERGIE et de DEVELOPPEMENT LOCAL pour sa montagne.

Les 3 EPCI du territoire portent chacun un Espace valléen opérationnel. La stratégie proposée par le PETR dans le cadre du Plan Avenir Montagne s'inscrit en complémentarité. Les principaux enjeux ont été présentés plus en amont de ce dossier.
Ainsi, en s'inscrivant en complémentarité, la stratégie proposée permettra d'agir sur des thématiques écartées ou à peine abordées des espaces valléens, telle que la forêt et ses multiples composantes, le ciel étoilé ou encore les classes découvertes comme moyen de réappropriation du territoire.

Afin de maintenir une cohérence entre les stratégies et les actions, le PETR veillera à associer les 3 EPCI – techniquement et politiquement – lors des temps de travail animé dans le cadre du plan avenir montagne (comité de suivi, groupes de travail…). De même, le PETR est membre des comités de pilotage des espaces valléens des EPCI, et met ainsi une vision à l'échelle du territoire, voir à des mutualisations ou réplique de projets. Le.la chef.fe de projet du plan avenir montagne, en lien avec la directrice du PETR, sera le.la garant.e du suivi des espaces valléens.

Le CRTE est porté par le PETR. Les deux programmes plan avenir montagne et CRTE sont donc, par essence, complémentaires et cohérents. Ils se nourrissent l'un l'autre en apportant des actions et des solutions qui s'imbriquent et se répondent.
Le.la chef.fe de projet du plan avenir montagne, en lien avec la directrice du PETR, sera le.la garant.e de la transversalité et de l'articulation continue des deux programmes plan avenir montagne et CRTE.

Les modalités de gouvernance, de pilotage et de suivi :

Une gouvernance est définie afin de suivre les avancées du travail de la mission.
Techniquement des groupes de travail seront mis en place avec les acteurs en lien avec chaque déclinaison des axes stratégiques du plan avenir montagne. Seront notamment initié des groupes de travail avec les acteurs locaux sur les thématiques forestières (EPCI, ONF, Communes Forestières,

DDT…), ainsi que tout groupe thématique nécessaire au bon déroulement de la mission (mobilisation et proposition de séjours classes découvertes, ciel étoilé, identification de la destination PETR…).
En interne au PETR, c'est le président du PETR qui est l'élu référent au suivi du plan avenir montagne.
Un comité de suivi sera également mis en place, il comprendra notamment les EPCI et le commissariat de massif / ANCT ainsi que les partenaires institutionnels, tels que le département, la région, la caisse des dépôts, l'ADEME, la DREAL, la DDT ... Une composition plus précise sera définie lors des premiers temps de la mission. Des partenaires pourront, en fonction de l'ordre du jour, être conviés (partenaires forestiers, touristiques…).

De plus, le PETR a souhaité, depuis 2018, travailler avec la société civile afin que les citoyens soient acteurs de la transition. Initié dans le cadre de la définition du Plan Climat Air Energie Territorial, le Club Climat et Transition est animé par le PETR et a pris une nouvelle tournure depuis 2021. Le Club Climat et Transition (CCT) est dorénavant un lieu d'échanges et de partages de bonnes idées et actions, et un espace pour les concrétiser. Le PETR se met à disposition des habitants, membres du CCT (ouvert à tous), pour faciliter la mise en œuvre des actions identifiées en son sein.
L'animation du CCT sera réalisée, à compter de mai 2022, par la mission CRTE du PETR, en continuité de ce qui est en place actuellement. Un lien étroit et permanent sera réalisé entre les propositions d'actions du CCT et le Plan Avenir Montagne pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre d'actions qui répondraient à la stratégie identifiée dans le Plan Avenir Montagne.

Afin de maintenir une cohérence, voulue et nécessaire, entre les différents programmes, le PETR participe en qualité de membre aux comités espaces valléens.

Le suivi du programme et son évaluation seront fait en interne ; des indicateurs seront définis pour chaque axe de travail et cela en lien avec les partenaires (cf contrat de transition écologique du PETR) mais également en lien avec le CRTE et le groupe de travail prévu par la DDT et le CEREMA afin de garder une cohérence entre les programmes étatiques portés par le PETR.

La présentation des capacités d'ingénierie du territoire candidat et des appuis déjà reçus *(actions et démarches d'ingénierie déjà financées en lien avec le tourisme ou plus largement en lien avec des stratégies d'aménagement (PVD, atelier des territoires)* ***:***

Le PETR porte et a porté des programmes divers. Récemment, le Contrat de transition écologique et solidaire (CTES) a permis a deux chargés de missions d'intervenir sur différents axes, dont la transition écologiques des stations de montagne. Cette action, de longue haleine, est reprise par le CRTE.
La mission « énergie et adaptation au changement climatique », financée par l'ADEME, permet d'accompagner les hébergeurs touristiques pour mobiliser des fonds pour des opérations de rénovation énergétiques. Cette action sera elle aussi continuée dans le cadre du CRTE.

Sur le territoire du PETR, deux EPCI et leurs villes-centres sont lauréates d'un programme Petite Ville de Demain (CC Pays des Ecrins et L'Argentière la Bessée ainsi que le CC Guillestrois-Queyras et Guillestre).

Une pré-formalisation de la « fiche de poste » qui serait à diffuser pour le recrutement d'une chefferie de projet (*missions principales, compétences/expériences attendues, actions à conduire dans les deux années, positionnement dans l'organigramme du porteur,…)* :

Ainsi que toute annexe permettant d'apprécier l'engagement de la collectivité pour un développement touristique équilibré et sobre, et toute annexe jugée utile à la bonne appréhension de la stratégie et de son intégration au contexte local, ainsi qu'à intégration des habitants dans le projet d'offre touristique.

CALENDRIER DE PRÉSÉLECTION ET SÉLECTION

La sélection se fera en deux vagues de 30 territoires dans l'ensemble des massifs français, une première vague en 2021 et une seconde en 2022, permettant à certains territoires de mûrir leur candidature avec l'appui de l'ANCT et des commissariats de massif. **Pour les Alpes il est prévu de retenir environ 16 territoires pour les deux vagues.**

Première vague de sélection de 30 territoires dont 8 alpins annoncée le 8 octobre 2021

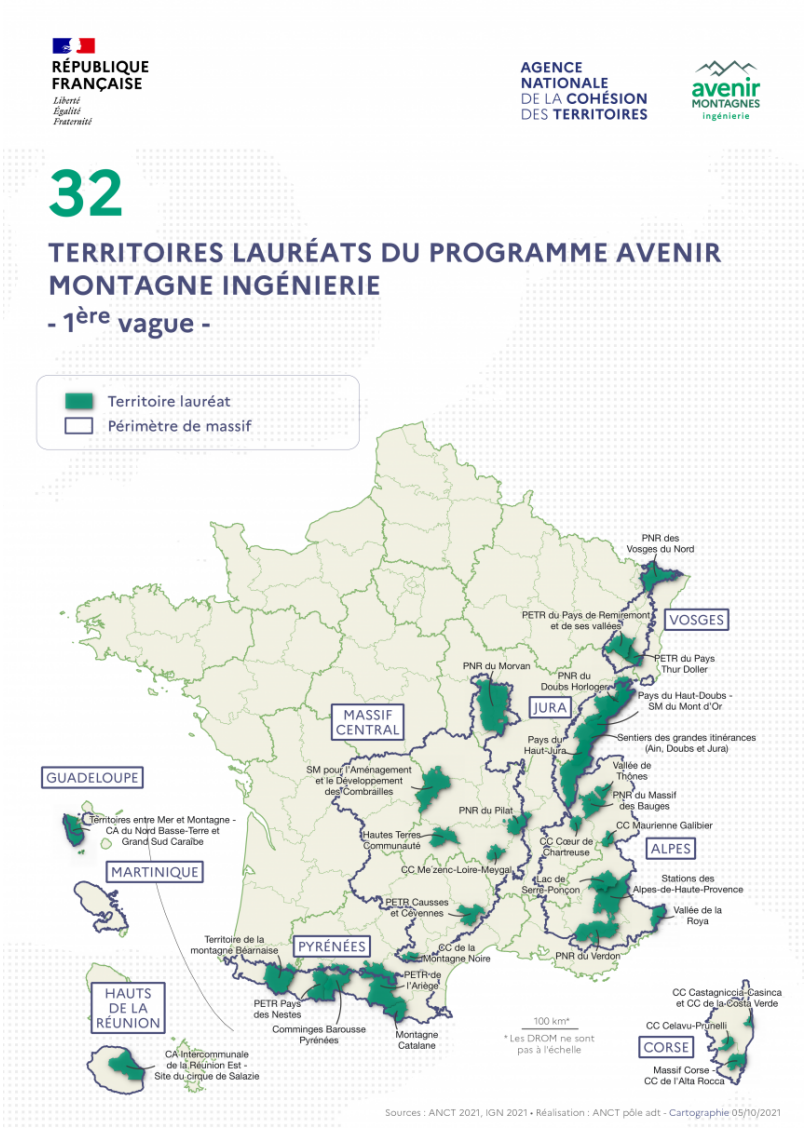

Seconde vague de sélection de 30 territoires supplémentaires dont 8 alpins : recueil des candidatures jusqu'au 15/12. Analyse puis hiérarchisation nationale en janvier et annonce des lauréats en février 2022.

Le Chef de Projet Avenir Montagnes Ingénierie
Un élément majeur de l'offre de service en faveur des territoires lauréats

Chaque territoire lauréat sera doté d'un Chef de Projet dédié à Avenir Montagnes.

Cette fiche vise à préciser :
- le type de **missions** confiées à ce chef de projet et son **positionnement**,
- les modalités de **soutien financier** à son recrutement,
- **l'accompagnement méthodologique en gestion de projet** apporté à chaque chef de projet,
- l'appui proposé aux collectivités pour favoriser un **recrutement rapide et de qualité**.

➢ **Missions et positionnement du Chef de Projet :**

Le poste de chef de projet a vocation, en lien étroit avec la directrice du PETR, à piloter et animer le projet de transition durable du territoire lauréat.

Il sera spécifiquement et entièrement dédié à Avenir Montagnes. Un élu référent au programme sera nommé.

Le la chef.fe de projet sera positionné.e à un niveau hiérarchique lui permettant d'agir de manière transversale en lien avec les services développement durable et notamment le CRTE du PETR.

<u>Les missions en charge seront :</u>
Appui et conseil aux instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet.
Mise en place de liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire
De permettre d'accompagner, de concevoir et de piloter efficacement et durablement le projet de transition,
D'assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention, y compris les enjeux liés aux partenariats financiers,
Mettre en place et suivre la consolidation du projet en lien avec le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du territoire, la communication et la concertation avec les habitants et leur intégration à cette dynamique.

➢ **Accompagnement financier par l'État du Chef de Projet :**

Afin d'accompagner financièrement le recrutement du chef de projet, une **aide forfaitaire de l'État de 60 000 euros par an pendant 2 ans** sera versée aux territoires lauréats. Un premier versement de 60 000 euros, correspondant à la première année, sera versé dès la signature de la convention d'adhésion au programme, et ce avant la fin de l'année 2021.

Le montant alloué vise à permettre le recrutement d'un cadre expérimenté en regard des missions exposées ci-dessus. Cette aide forfaitaire couvrira le salaire « chargé » du chef de projet (salaire brut + charges salariales). Le fonctionnement (frais de mission, équipement, etc.) pourra constituer le co-financement apporté par la collectivité ou le territoire bénéficiaire.

Une clause suspensive de la convention prévoit le remboursement par le territoire porteur si le chef de projet n'est pas recruté ou une promesse de signature n'a pas été signée dans un délai de six mois après signature de la convention, si l'expérience du recruté n'est manifestement pas en adéquation avec la mission ou encore si les rapports d'activité attendus ne sont pas produits.

➢ **Accompagnement méthodologique des Chefs de Projet par la Banque des Territoires :**

Chaque chef de projets bénéficiera, d'un appui méthodologique à la conduite de projet : structuration de son intervention, organisation méthodologique, définition d'indicateurs de suivi. Cet accompagnement sera assuré par des prestataires spécialistes de ces missions sélectionnés par la Banque des Territoires. Ce soutien intensif au début du programme doit permettre aux chefs de projet de fiabiliser leur démarche de construction et de déploiement de projets. Le panel de missions d'accompagnement possibles sera présenté aux chefs de projets. Les interventions de consultants experts seront financées à 100% par la Banque des Territoires dans une limite de 50 K€ par territoire sur la durée du Programme Avenir Montagnes Ingénierie.

- **Appui au recrutement proposé par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) :**

  Chaque territoire lauréat d'Avenir Montagnes Ingénierie est responsable du recrutement du chef de projet dédié. Il pourra être accompagné dans cette démarche par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) pour :

  - **rédiger, publier et mettre en visibilité une offre attractive :**
    - analyse du poste et du profil recherché ;
    - rédaction d'un texte d'offre d'emploi attractif ;
    - analyse du rendement de l'offre d'emploi dans les 10 premiers jours de publication ;
    - si nécessaire, recommandation d'autres moyens d'action pour élargir le sourcing ;
    - publication sur le site apec.fr (et sur le site pole-emploi.fr) ;

  - **pré-sélectionner et rencontrer les candidats si besoin d'appui :**
    - analyse du poste à pourvoir et des critères de sélection ;
    - promotion de l'offre auprès de candidats pertinents présents dans la Candidapec ;
    - tri des dossiers de candidatures et présentation des plus ciblés ;
    - suivi de l'évolution du processus de recrutement des candidats jusqu'à la décision finale.

  - **renforcer l'attractivité auprès de candidats potentiels en organisant (APEC) si besoin un moment d'échange à distance entre le territoire et des candidats potentiels, afin de :**
    - valoriser votre commune, son environnement et les missions du futur chef de projet ;
    - répondre en toute transparence aux questions des candidats afin d'engager un dialogue constructif pour les inciter à postuler ;
    - optimiser les chances d'une bonne intégration du futur chef de projet.

  Pour mobiliser cette offre de service, contacter M. Pascal ROUSSAY à l'APEC (pascal.roussay@apec.fr).

- **Séquence d'accueil des Chefs de Projet :**

  Afin de favoriser la bonne intégration par les chefs de projet de l'ensemble des outils d'appui d'Avenir Montagnes et constituer un réseau d'échange, une séquence d'accueil sera organisée par l'ANCT (début 2022). En particulier, l'offre d'ingénierie de la Banque des Territoires sera présentée afin que le chef de projet identifie les appuis méthodologiques pouvant être sollicités.

ANNEXE – ÉLÉMENTS TYPE A FAIRE FIGURER DANS LA FICHE DE POSTE
À adapter selon le contexte, les besoins du territoire et le projet

Intitulé du poste : Chef (fe) de projet - Avenir Montagnes
Poste à pourvoir le : 1 MAI 2022
Lieu d'emploi : MONT-DAUPHIN
Informations générales :
Domaine fonctionnel : Aménagement du territoire, gestion de projet, innovation et accompagnement du changement
Employeur : PETR BRIANCONNAIS ECRINS GUILLESTROIS QUEYRAS
Date de début/fin de publication :
Catégorie : A
Expérience minimale souhaitée : 5 ANS
Positionnement hiérarchique : CHEF DE PROJET

Contexte et Environnement professionnel du poste :

Présentation du territoire et de ses grands enjeux
Présentation du projet de transition visée, amorcée ou en cours, de l'offre touristique vers plus de diversification et de durabilité, et d'Avenir Montagnes Ingénierie (https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagner-en-ingenierie-les-territoires-de-montagne-520)
Description de l'employeur

Descriptif du poste :

Sous l'autorité de la directrice, le.la Chef.fe de projet Avenir Montagnes Ingénierie est chargé.e d'appuyer le territoire du PETR dans le développement d'un tourisme diversifiée et durable.
Il elle appuie et conseille les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet. Le/la chef.fe de projet anime le service dont elle.il a la charge. Elle.il est garant.e de la stratégie définie et la réoriente si nécessaire.

Elle.il travaille à la mise en place d'une dynamique autour du programme. Elle.il anime les réunions de travail et de concertation et met en œuvre les moyens associés et les partenariats permettant le bon déroulement des actions.Elle.il anime de nouveaux projets en lien avec les partenaires locaux et institutionnels.
Le/la chef.fe de projet intervient en assistance technique pour faire émerger, favoriser et organiser des projets sur les thématiques retenues dans le cadre du plan avenir montagne du PETR et en relation avec de nombreux partenaires internes et externes.Elle.il se doit d'être garant(e) du respect des procédures et textes en vigueur.
Il entretiendra des liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire.

Ainsi, il permettra d'accompagner de concevoir et piloter efficacement et durablement le projet de transition, d'assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention, y compris les enjeux liés aux partenariats financiers, la consolidation du projet en lien avec le CRTE, la communication et la concertation avec les habitants et leur intégration à cette dynamique.

<u>Ses activités principales sont de :</u>

- Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et définir sa programmation ;
- Assurer la mise en place et le suivi du projet et mettre en œuvre un programme d'actions opérationnel : impulser l'avancement des actions, coordonner les opérations et veiller à leur

articulation au sein du plan d'action global, assurer le suivi-évaluation opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires du territoire. Pour ce faire, mobiliser le marché d'assistance technique spécifiquement dédié du programme mis en place par la Banque des Territoires pour recevoir un appui méthodologique en management de projet. Tout cela en coordination et suivi de la mission CRTE

- Avoir une vision transversale et coordonner le pôle développement durable transition écologique du PETR.
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires, concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet,
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet, intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants et des usagers et des partenaires locaux ;
- Contribuer à la mise en réseau nationale et locale en lien avec la plateforme nationale qui sera développée par l'ANCT sur le programme : participer aux rencontres, webinaires, formations et échanges, contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

<u>Mise en œuvre et suivi du programme et du plan d'action du plan avenir montagne</u>

- Assure le suivi du programme, sa stratégie et ses axes
- Met en place les projets en lien avec la stratégie
- Établit les relations partenariales pour mener les projets à termes
- Anime les groupes de travail thématiques
- Met en place les instances du suivi du programme
- Évaluation au fil de l'eau, en lien avec les travaux de la DDT CEREMA sur les indicateurs
- Communique sur les projets, l'avancé et les résultats du programme
- Est en réseau avec les autres territoires lauréats du Plan Avenir Montagne

<u>Animation</u>

- Accompagnement des communes, communautés de communes et les porteurs de projets potentiels privés dans l'émergence et la réalisation de leurs projets notamment la recherche de financement
- Veille juridique et financière pour identifier les financements accessibles pour les projets
- Mise en réseau d'actions, projets et acteurs travaillant sur une même thématique

<u>Appui au lien territoire/état</u>

- Création d'un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les collectivités, les services de l'état dont l'ANCT et le commissariat de massif
- Appui au soutien et au déploiement des programmes de l'ANCT
- Relais sur le territoire de dynamiques ou AAP permettant l'émergence de nouveaux projets profitables aux collectivités et acteurs du territoire, afin de mettre en œuvre leur projet

Profil recherché :
Ingénierie territoriale ;
Ingénierie de l'aménagement ;
Innovation touristique et environnementale ;

- Accompagnement du changement.

Rémunération/grille indiciaire :
Conditions d'exercice de la mission (moyens matériels, horaires particuliers, …) :